Zeitschrift: Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 39 (1982)

Heft: 4

Artikel: Sport et politique en faveur des jeunes

Autor: Bron, Raymond

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-997203

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Sport et politique en faveur des jeunes

Raymond Bron

Inspecteur scolaire, *Raymond Bron* est aussi président de la Commission d'experts de la CFGS (Commission fédérale de gymnastique et de sport) et président de la Commission des manuels d'éducation physique à l'école. Il a été désigné, en son temps, pour faire partie de la Commission fédérale pour la jeunesse, dont les «Thèses» ont connu un succès étonnant. Des thèses partiellement contestées toutefois, et dont Jeanne Hersch s'est attachée à relever la fragilité par des «Antithèses». Bien que le sport soit à peine mentionné dans le premier des deux fascicules édités par la Commission fédérale pour la jeunesse, et qu'une seule page lui soit accordée dans le deuxième («Dialogue avec la jeunesse»), Raymond Bron n'est pas resté inactif. Le 7 novembre 1981, en particulier, il a présenté à l'Assemblée des délégués de l'Association suisse du sport et en présence de M. Chevallaz, Conseiller fédéral, un remarquable exposé sur le thème du sport et de la jeunesse, exposé reproduit pour l'essentiel ci-après. (Y. J.)

C'est une tâche périlleuse que de parler de la politique de la jeunesse en relation avec le sport. Mais c'est aussi une occasion de favoriser la compréhension entre des milieux différents bien qu'ils s'occupent, partiellement du moins, de questions identiques: milieux sportifs d'une part, Commission fédérale pour la jeunesse de l'autre.
Disserter sur la jeunesse requiert de l'humilité. En effet, le sujet est vaste et complexe, et il est aussi, par définition, en constante mutation. C'est dire que ce qui était vrai hier ne l'est souvent plus tout à fait aujourd'hui. En outre, pour notre société occidentale et en particulier pour cet oasis de calme que représente la Suisse, le trouble et le mécontentement des jeunes sont des raisons de remise en question qui concernent chaque citoyen, même si, placées dans une perspective plus étendue, elles peuvent paraître futiles en regard de ces autres problèmes que sont la faim dans le monde, la liberté dont sont privés certains peuples ou le maintien de la paix.

Le problème des jeunes, s'il est vrai qu'il concerne chacun en particulier, doit toucher plus spécialement les sportifs, car on trouve vraisemblablement, dans le sport, des remèdes à bon nombre de maux dont nous souffrons et qu'une partie de la jeunesse dénonce avec véhémence. Je vais donc tenter d'expliquer dans quelle mesure le mouvement sportif, en Suisse, est susceptible d'étayer une politique correspondante. Mais, auparavant, je vais brièvement présenter la Commission fédérale pour la jeunesse.
Elle est une des «retombées» des événements de mai 1968. En Suisse, comme dans la plupart des autres pays occidentaux, on a cherché, à ce moment-là, des explications et des solutions aux manifestations de jeunes. A cet effet, le Département fédéral de l'intérieur désigna un groupe d'étude placé sous la présidence de M. Paul Gut, Conseiller national. Ainsi, un rapport put être déposé, au mois de juillet 1973, rapport dont la proposition principale consistait à instaurer un poste de délégué à la jeunesse soutenu, dans son travail, par une commission fédérale. Finalement, le Conseil fédéral ne retint que la commission et il en approuva officiellement la formation en 1978. Elle se compose actuellement de 22 membres (président y compris) âgés de 20 à 40 ans et représentatifs de la majorité des tendances politiques et des professions en relation avec la jeunesse. Seul le président est engagé politiquement. Il s'agit de M. Guy-Olivier Segond, conseiller administratif radical de la ville de Genève.

Outre un bureau formé de trois personnes, la Commission a constitué 3 sous-commissions qui s'occupent de la culture pour l'une, du monde du travail pour la deuxième, de la politique et de la société pour la troisième. Administrativement, elle est rattachée au Département fédéral de l'intérieur (service de la culture). Un demi-poste de secrétaire y est mis à disposition.
Elle a pour mandat de se faire l'avocat des jeunes auprès du gouvernement et, pour cela, elle a à cœur:

- d'étudier la situation des jeunes en Suisse
- d'élaborer des propositions en leur faveur
- de se prononcer sur les projets qui les concernent.

Après une mise en marche toujours délicate et difficile, la Commission a déjà réalisé, à ce jour, un certain nombre de tâches: réponses à plusieurs motions et consultations, en particulier en relation avec le projet de nouvelle constitution fédérale, répartition des tâches entre la Confédération et les cantons, formation de moniteurs (destinés à animer les loisirs), analyse enfin, en deux parties, des manifestations de jeunes, à savoir:

- Thèses concernant les manifestations de jeunes de 1980
- Dialogue avec la jeunesse (1981)

Pour entrer dans le vif du sujet et avant d'aborder le domaine du sport, il convient de parler de la jeunesse et des lignes directrices d'une politique qui pourrait être infléchie par ses problèmes. Je n'aurai pas la prétention de brosser un tableau exhaustif du jeune d'aujourd'hui, ni de procéder à une analyse scientifique. De nombreuses enquêtes publiques et privées, de multiples études sociologiques et psychologiques existent à ce sujet.

Je me bornerai à quelques remarques, basées sur des observations que chacun est à même de faire, pour autant qu'il veuille bien ouvrir les yeux, observations importantes si l'on veut détruire certains clichés qui ont la vie dure, importantes aussi pour comprendre les phénomènes auxquels nous assistons ces dernières années.

Il n'y a pas *une* jeunesse, mais *des* jeunes.

Les jeunes n'ont en commun que leur âge et un certain nombre de problèmes naturels liés au phénomène de mutation, comme l'instabilité résultant de la recherche de la personnalité, la lutte contre ce qui est établi, voire le rejet provoqué par l'affirmation de soi-même, phénomène dont découle aussi le besoin de réunion entre pairs.

A part ces manifestations considérées comme normales dans le développement de l'être humain, tout – ou presque – les différencie: leur ascendance, le milieu dans lequel ils vivent, leurs aspirations profondes, leurs intérêts immédiats et, de ce fait, les solutions et les réponses qu'ils apporteront à leurs problèmes.

Il y a donc un danger réel de généraliser, d'assimiler par exemple tous les jeunes à quelques extrémistes dont le seul moyen d'expression est le recours à la violence ou, inversement, de croire que tous les jeunes ont les moyens de réussir et de «se conduire aussi bien» que ceux que l'on connaît.

Pour nous, sportifs, la tentation est grande de ne voir que les jeunes qui pratiquent du sport et même de ne les considérer que dans le milieu sportif, alors que la majeure partie de leur vie se déroule ailleurs; la tentation est grande d'ignorer tous les jeunes qui ne trouvent pas dans le sport l'environnement et le moyen d'expression qui leur conviennent.

Le jeune n'est pas seulement un futur adulte, il est d'abord et *avant tout* un jeune!

Il vit le moment présent et devrait pouvoir le vivre avec la plus grande plénitude possible. Personne ne peut contester la légitimité de cette aspiration. Les adultes eux non plus ne vivent pas dans la constante perspective ou préparation du «troisième âge»... Il est donc important qu'on accorde au jeune le droit d'avoir en propre ses préoccupations, ses soucis, ses joies, ses intérêts, et que ceux-ci ne soient pas obligatoirement ceux des adultes.

Cette prise de conscience est d'autant plus nécessaire que, dans notre civilisation et à notre époque, le jeune est maintenu très longtemps dans une situation intermédiaire mal définie et située entre l'enfance et l'âge adulte, la précocité de l'émancipation n'étant qu'apparente. Les études s'allongent, renforçant la dépendance. On repousse toujours plus loin le moment de laisser le jeune assumer des responsabilités, comme si les adultes craignaient d'être écartés des décisions. Les exemples de cette attitude foisonnent, dans la vie privée comme dans la vie publique. L'un des plus éclatants est certainement le refus d'abaisser l'âge de vote à 18 ans, décision populaire que j'attribue, pour ma part, à une sorte de réflexe de défense. Dans d'autres domaines, pourtant, ces interdits que notre société hyperorganisée éprouve le besoin de poser, partent d'un autre sentiment, tout aussi répandu et non moins dangereux sur le plan éducatif: le protectionnisme!

Beaucoup de jeunes se caractérisent par une *insouciance* très souvent superficielle et cachant, en réalité, un profond sentiment *d'insécurité*.

Beaucoup, c'est vrai, sont désécurisés non seulement pour des motifs liés aux phénomènes de mutation, mais parce que la société est troublée et rend son avenir incertain. Sa soif de justice et sa générosité d'intension étant intactes, il est normal qu'il craigne notre monde occidental basé presque exclusivement sur des valeurs matérielles et laissant une place infime aux valeurs morales et culturelles.

Beaucoup, c'est vrai aussi, ont peur de cette société matérialiste et consommatrice au point d'en être boulimique, même s'ils en profitent eux-mêmes sans se faire prier, offrant par là une contradiction supplémentaire qu'il nous est difficile d'accepter. Ils sentent, parfois sans le comprendre, qu'ils risquent de rater leur vie s'ils se laissent entraîner dans l'engrenage de leurs parents: personnes pressées, insatisfaites, recherchant leur équilibre dans des occupations toujours plus sophistiquées, ayant perdu, même, jusqu'à l'aptitude au dialogue.

Bien sûr, un certain nombre de jeunes assument cette situation et résolvent leurs problèmes. Ce sont ceux qui ont la chance d'avoir un caractère solidement forgé par une éducation sensée, des conditions matérielles stimulantes, une vie familiale, des amis, bref, un environnement favorable. Ceux-là nous rassurent et nous donnent bonne conscience.

Mais il y a les autres: ceux qui ont plus de difficultés à supporter les événements ou à

envisager leur avenir, ceux chez lesquels l'insécurité débouche sur une réaction défensive qui peut se manifester de manières fort diverses:

- par le rejet en bloc du monde dont ils sont issus, même en ayant recours à la violence
- en se réfugiant dans la religion ou en s'isolant dans le mysticisme de philosophies orientales
- par le suicide.

Selon une statistique de l'Institut suisse pour la lutte antialcoolique, la cause essentielle des décès de jeunes entre 10 et 19 ans est l'accident routier, mais le suicide intervient au troisième rang avec une proportion inquiétante de 15 pour cent. Entre 20 et 29 ans, par contre, le suicide vient en première position de ce triste classement, tant chez les filles que chez les garçons. Ces chiffres donnent à réfléchir sur le mal de vivre dont souffrent beaucoup de jeunes et incitent à rechercher les causes de ce désarroi et les moyens d'y remédier.

Pour ma part, et au risque de paraître démodé et simpliste, c'est du côté de *l'éducation* que je me tourne. Tout système éducatif se doit d'être adapté à la société dans laquelle il est appliqué. Cette société étant en constante évolution – et la nôtre d'une manière tout particulièrement rapide au cours de ce dernier siècle – le système éducatif devrait, lui aussi, avoir un caractère dynamique. Or, il me paraît, actuellement, que nous ne sommes plus sûrs des principes à appliquer: nous hésitons entre une éducation très directive et contraignante qui peut déboucher sur un autoritarisme étouffant et aliénant, et une éducation exagérément permissive, voisine du laisser-aller et de la démission. Nous n'avons plus, comme les générations précédentes, un consensus autour d'une forme d'éducation. Chacun y va de sa petite idée ou, pire, n'a plus d'idée du tout et s'en remet aux autres.

Parmi tous les rapports d'une éducation bien comprise, il en est trois, particulièrement délaissés à notre époque, qui doivent être mis en évidence: *le sens de la responsabilité, l'aptitude à l'effort et l'idéal de vie.*

Pour expliquer la première de ces qualités, il faut remarquer d'abord que l'évolution de la société conduit à accorder toujours plus d'importance à l'individu au détriment du groupe. Elle développe toujours plus l'égoïsme et toujours moins la générosité et l'abnégation, traits fondamentaux des gens responsables. L'éducation devrait justement pallier ces lacunes. Or, pour transmettre ce sens de la responsabilité, individuelle avant d'être progressivement collective, il est nécessaire de confier des responsabilités aux jeunes. Cet aspect de l'éducation est très subtil. Il s'agit, en effet, de confier aux jeunes des responsabilités qui non seulement les intéressent, mais soient aussi adaptées à leurs possibilités. Il s'agit, aussi, de suivre l'action jusqu'à sa conclusion, d'en sanctionner le résultat et d'en tirer parti, même lorsqu'il est négatif.

Le manque d'aptitude à l'effort est également étroitement lié à notre type de société, qui se caractérise par le confort et la facilité découlant des progrès techniques. Nous vivons sous le règne de la facilité. Elle est recherchée, souvent, au mépris des règles éthiques élémentaires. L'effort a été affublé d'un bonnet d'âne nommé «inutilité». Celui qui passe d'un étage à l'autre par l'escalier et non par l'ascenseur, tout comme celui qui utilise un papier, un crayon et son cerveau plutôt que la machine à calculer, passent pour des farfelus qui ne savent pas tirer parti des avantages techniques du moment. L'amollissement général qui résulte de cette situation n'est pas nouveau et il guette tous les aspects de la personne, tant sur le plan physique que psychique ou moral.

L'éducation a donc pour mission de conserver ou de redonner à l'homme la résistance à l'inconfort, la force de lutter dans les situations difficiles et d'assumer des contraintes. Mais, une fois de plus, l'éducation est, en ceci, affaire de nuance: la vie requiert de la combativité et non de l'agressivité. Elle doit développer la première et écarter la seconde. Enfin, le manque d'idéal dont souffrent beaucoup de gens est probablement à mettre aussi au compte de l'aisance matérielle. Si des buts manquent à la vie actuelle, c'est peut-être qu'ils sont tellement vite et facilement atteints qu'ils disparaissent sitôt envisagés. L'éducation devrait apprendre à les réinventer, car les buts, si modestes soient-ils, représentent pour chacun d'entre nous la substance de la volonté, donc une part importante du moteur indispensable à la vie.

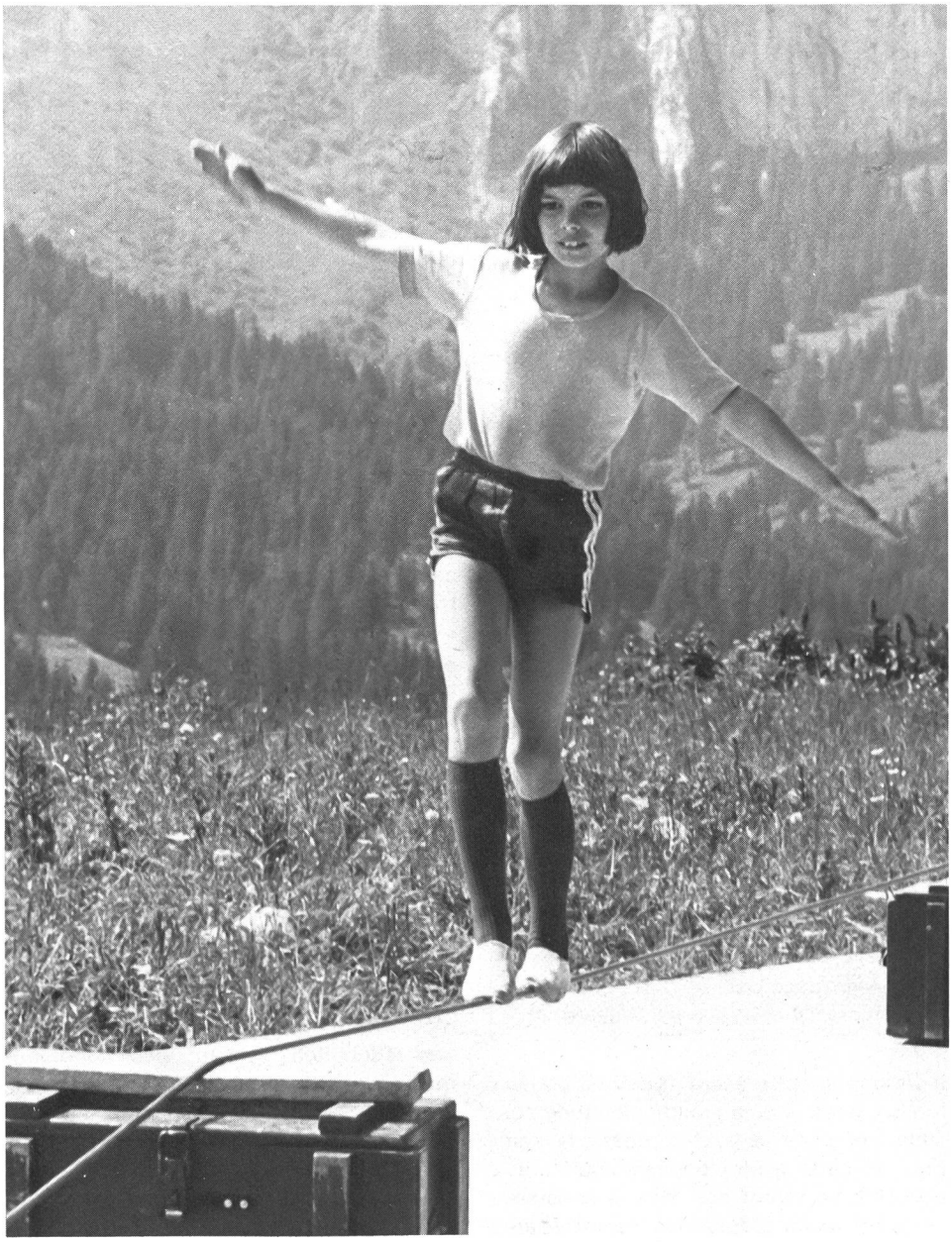

C'est ici qu'intervient le sport, qui forme un terrain idéal pour l'éducation à ces trois valeurs en perte de vitesse et que je me hasarde à qualifier de capitales pour la survie.

En voici quelques brèves illustrations:

- l'esprit communautaire, le sens de la collaboration et celui de la responsabilité ne peuvent manquer d'être exercés dans les nombreux sports pratiqués en équipe
- la vie, dans une société sportive, est un apprentissage naturel et permanent de la démocratie
- l'obligation d'assumer personnellement ou collectivement l'entraînement et les résultats qui en découlent développent manifestement le sens de la responsabilité
- les choix et les sacrifices qu'impose cet entraînement exercent la faculté de supporter des contraintes et des frustrations, de résister aux situations inconfortables, développant, ainsi, l'aptitude à l'effort, tant psychique que physique
- le sport, enfin, est source d'idéaux, de buts ambitieux ou modestes, preuve en soient les millions de sportifs pratiquants.

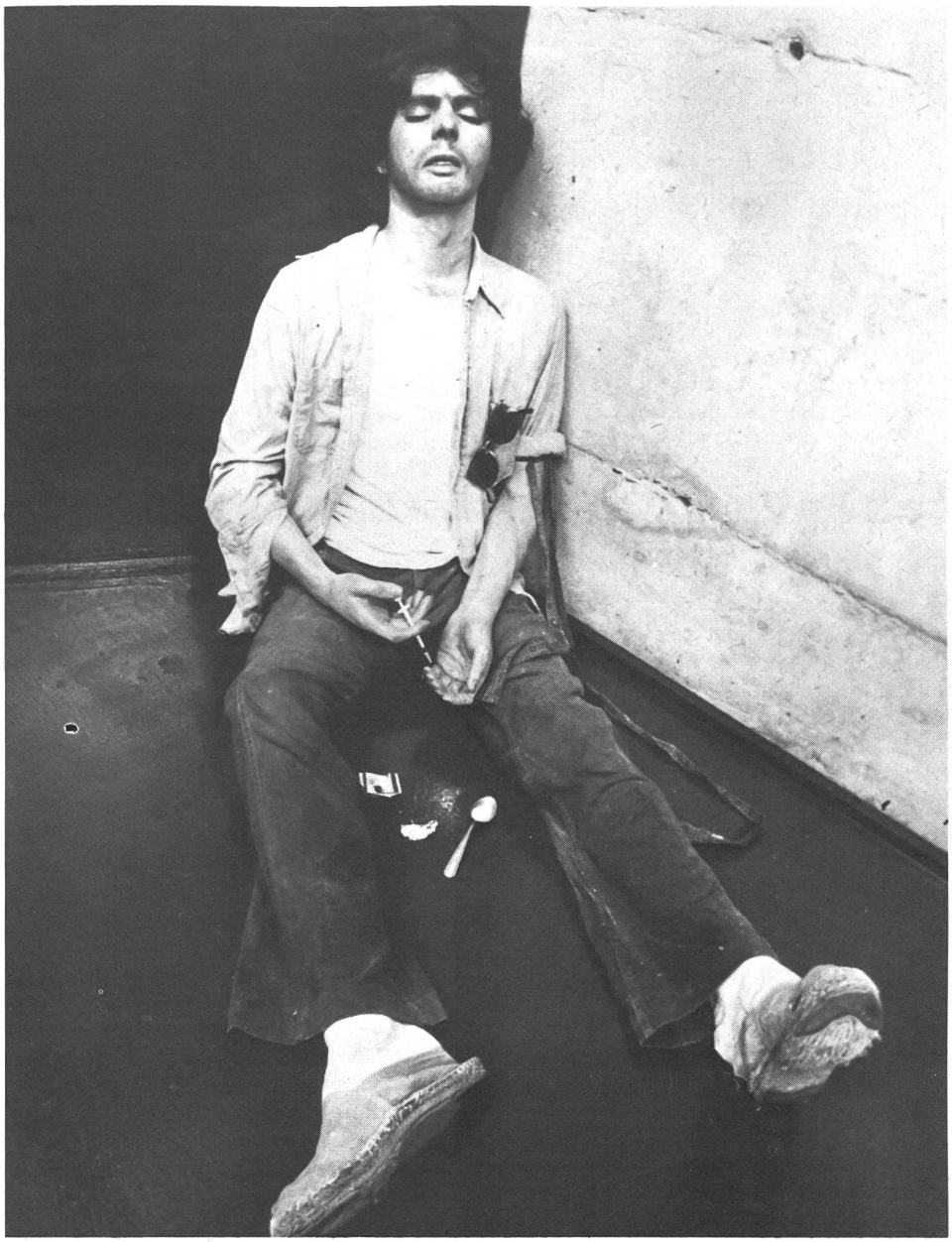

Comment insérer le sport dans une politique de la jeunesse?

Définissons, d'abord, l'objectif général d'une telle politique.

> Elle vise à créer des conditions qui permettent aux jeunes de trouver leur identité et de franchir d'une manière enrichissante cette étape de leur vie, dans les domaines de la formation, de l'emploi et des loisirs.

On s'aperçoit que la plupart des problèmes de l'ensemble de la société sont touchés et que beaucoup d'aspirations des jeunes sont aussi celles de bien des adultes. Il ne s'agit donc pas de marginaliser les jeunes, ni d'entrer en contradiction avec les besoins d'autres groupes sociaux, mais de rechercher une intégration des jeunes dans la société, tout en leur offrant la possibilité de faire évoluer cette dernière dans le sens qu'ils souhaitent: les adultes de demain ne doivent pas être obligatoirement la copie conforme de ceux d'aujourd'hui. C'est d'ailleurs à ce niveau que se situe une source de conflit entre les générations, lorsque les adultes comparent leur propre jeunesse à celle de leurs enfants ou que, par projection, ils voient les adultes de demain et tentent de les former à leur propre image. Mais ces réflexions ne concernent pas que les parents. Chaque adulte est un éducateur dès qu'il entre en relation avec un jeune. Il est indispensable que ces relations soient faites d'exigence et de fermeté: une politique de la jeunesse n'est pas une politique de laxisme, même si elle requiert un effort de compréhension, un effort qui doit engendrer un sentiment de tolérance et aboutir à davantage de chaleur humaine.

En bref, s'il est évident qu'une politique de la jeunesse doit être conçue *pour* les jeunes, il est non moins évident qu'elle doit l'être *avec* eux. Mais comment y insérer le sport?

Puisque c'est à la *famille* que revient la part essentielle de l'éducation, c'est aussi par ce milieu qu'il faut commencer. L'exemple des parents et des aînés est, en effet, capital dans tous les domaines: il est donc particulièrement utile pour inciter l'enfant à prendre des habitudes sportives. Le sport, pratiqué en famille, en rapproche les membres, il renforce les liens qui les unissent et permet d'abolir certaines barrières entre les générations. Bien qu'un courant semble se dessiner en faveur de ce genre d'activités, elles restent encore largement minoritaires et un grand effort d'imagination doit être fait pour favoriser leur développement.

Deuxième environnement dans lequel le sport a un rôle décisif à jouer: le monde du *travail* et celui de la *formation,* secteurs où il contribue à l'acquisition d'un équilibre de plus en plus nécessaire.

A l'école, en apprentissage ou dans la vie dite active, le sport offre cette alternance indispensable entre le travail et la détente, la deuxième permettant d'ailleurs souvent au premier d'être plus rentable.

D'autre part, l'importance éducative des activités sportives n'est plus à démontrer, particulièrement au niveau scolaire: par les habitudes que l'on est en mesure de développer, par les connaissances que l'on peut acquérir, par la possibilité que l'on a d'apprendre à respecter des règles sociales, d'apprendre à fournir un effort, à accepter une défaite, à assumer une victoire, de découvrir ou de redécouvrir, enfin, que le mouvement bien maîtrisé et harmonieux peut, lui aussi, être source de satisfactions psychiques et de bien-être physique.

En troisième lieu, il faut placer le *monde de la culture,* dans lequel le sport a également un rôle à jouer, ceci dit sans présomption aucune.

En effet, quelle que soit la portée que l'on donne au mot culture, le mouvement, exploité noblement et dans toutes ses possibilités, en fait partie. D'abord, il ouvre une porte sur l'histoire, sur l'art, sur la connaissance des peuples et concourt aux progrès scientifiques. Le mouvement (donc le sport)

n'existe pas que pour lui-même, isolé de toutes les autres formes d'expression. Il suscite, au contraire, dans les domaines les plus divers, des réalisations humaines qui font, elles aussi, la culture.

Deuxièmement, la pratique en elle-même d'activités sportives est une expression vivante de l'être humain, avec sa densité, sa plénitude unique et ses excès condamnables. A ce titre, le sport est une des composantes de la culture moderne, comme il l'a été, sous des formes différentes, dans les cultures antiques.

Et s'il n'est pas agréé à ce titre dans tous les milieux bien pensants, c'est une fois de plus aux sportifs eux-mêmes de faire la démonstration de cette appartenance.

Enfin, l'importance du rôle joué par le sport dans le domaine des *loisirs* semble évidente aux yeux de tous les sportifs, mais pas seulement aux leurs, remarquons-le au passage: les commerçants, les promoteurs et les financiers de toute provenance ont rapidement appris à exploiter l'argument sportif pour leurs affaires, parfois au bénéfice du sport, mais parfois, aussi, en le dénaturant.

Il n'en reste pas moins que le sport est un loisir agréable, en tout premier lieu parce qu'il offre une variété infinie de situations et parce que chacun peut y trouver son compte:

- qu'il soit collectif ou individuel
- qu'il se déroule dans le froid ou dans la chaleur, dans l'eau, sur l'eau, sur la neige ou sur la glace
- qu'il prête lieu à la solitude ou au bain de foule
- qu'il se pratique dans un local, en pleine nature, avec des animaux
- qu'il s'adresse aux bien-portants, aux convalescents, aux handicapés
- qu'il concerne les pratiquants, les organisateurs ou les spectateurs

Peu d'activités humaines offrent un tel éventail de possibilités. Mais la question est de savoir si nous les exploitons vraiment toutes au mieux.

Le sport est un loisir intéressant pour d'autres raisons encore: il incite à vivre sainement, il peut faire contrepoids à d'autres habitudes auto-dommageables, comme la fumée, la drogue, la sédentarité. Cet aspect hygiénique est connu depuis fort longtemps, mais n'est réel que lorsque le sport est pratiqué raisonnablement et de manière adaptée à l'individu.

Ceci dit, on pourrait supposer que tout va bien dans le meilleur des mondes sportifs. Et effectivement, un grand nombre d'actions positives sont actuellement réalisées par les sportifs, en particulier en faveur de la jeunesse. Ils forment un mouvement dont la somme de dévouement et d'engagement désintéressé est absolument extraordinaire et peut servir d'exemple.

Nous avons donc à maintenir et à renforcer ce qui se fait de positif, par lui, pour la jeunesse.

Mais il ne suffit pas de constater avec plus ou moins de complaisance les résultats acquis, ni de viser avec satisfaction un chemin tout tracé. Si nous voulons promouvoir le sport, notre devoir est d'en maîtriser le développement. Son évolution ne doit pas être le fruit du hasard, ni celui de volontés extérieures. Nous devons prendre conscience qu'il n'est pas que la simple recherche de la victoire. Cet aspect convient à beaucoup de gens, certes, mais ne saurait être érigé en objectif unique. La pratique sportive contient en elle une gamme beaucoup plus étendue de possibilités qu'il s'agit d'exploiter et de développer: rencontre avec autrui, contact avec la nature, recherche plastique, activités dont l'aspect physique et la performance ne seraient pas absents, mais déclarés secondaires. Je pense au sport dont le jeu redeviendrait la substance principale et où la victoire passerait au second plan, celui de prétexte au jeu, ce qui n'enlèverait d'ailleurs en aucune manière la confrontation et la compétition qui en sont le sel. Si le sport veut évoluer avec les besoins de la société, il doit s'ouvrir du côté du vécu et ne pas persévérer dans la recherche du résultat à tout prix. Les responsables des organisations sportives doivent permettre cette ouverture, en offrir les moyens et l'infrastructure.

Nous avons donc un effort d'imagination à faire pour que le sport touche des jeunes qui ne se sentent pas concernés par ses formes traditionnelles. Mais, parallèlement à l'élargissement de la palette, il faut aussi reconnaître les limites de ses possibilités éducatives. En effet, il porte en lui les germes des excès néfastes que l'on nomme mercantilisme, chauvinisme, nationalisme, violence, tricherie. Donc, si l'on veut qu'il soit éducatif, c'est-à-dire que des transferts positifs aient lieu entre des situations sportives et celles de la vie courante, les sportifs, et en particulier ceux qui jouent le rôle difficile d'idole des temps modernes, doivent faire valoir la responsabilité qui pèse sur leurs épaules. Ils doivent savoir que des jeunes s'identifient à eux et qu'ils acquièrent, qu'ils le veuillent ou non, un rayonnement éducatif qui va au-delà de leurs performances. Dès lors, vis-à-vis de la société, ils ne s'appartiennent plus tout à fait lorsqu'ils sont en public et ils sont tenus à une attitude irréprochable à tous points de vue.

Les éducateurs et les entraîneurs sportifs assument une part importante de cette responsabilité. Que d'excès ne commet-on pas au nom du sport ou plus prosaïquement au nom de la victoire! Apprendre à «jouer l'homme plutôt que le ballon», enseigner les ficelles qui permettent de tromper l'arbitre, déclarer publiquement qu'un match est une bataille dans le sens guerrier du terme... Les exemples foisonnent d'une utilisation abusive du sport, d'une exploitation propre à le déprécier. De plus, tout entraîneur devrait réaliser qu'en cas d'échec définitif dans le domaine sportif, il devrait rester à son protégé un moyen de se réaliser ailleurs et qu'il est rarement judicieux de tout sacrifier au sport. Il convient donc d'utiliser le sport avant tout comme moyen de formation de la personne et d'élargissement de ses compétences. Enfin, les media auraient un rôle important à jouer pour aider à contenir les débordements négatifs du sport. Mais que de titres accrocheurs, que d'adjectifs dithyrambiques, que de pages remplies de futilités ou d'exaltations déguisées, que de chauvinisme!

Rendons toutefois hommage aux journalistes, trop peu nombreux, hélas, qui échappent à ce niveau et qui, par leurs articles, contribuent à renforcer l'esprit du sport. Il est faux de croire que le lecteur réclame le sensationnel. Ce qu'il souhaite, avant tout, est de ne pas être pris pour plus borné qu'il ne l'est en réalité. Le journaliste doit savoir qu'il est partiellement responsable de la formation de l'opinion de son lecteur.

La presse écrite, la radio et la télévision devraient se fixer comme but, à l'égard des jeunes, de rendre le sport attrayant, de sorte à leur donner l'envie de le pratiquer.

Ainsi donc, les limites du sport existent et elles doivent nous inciter à reconnaître l'homme derrière le sportif et à faire du sport non un but, mais un moyen d'épanouissement individuel et d'intégration sociale. Le sport, à lui seul, n'est pas en mesure de réaliser ces objectifs ambitieux. Il ne peut qu'y contribuer, même si c'est pour une part non négligeable.

Il est indispensable que les sportifs s'ouvrent à d'autres formes d'expression, qu'ils cherchent des passerelles, qu'ils donnent à leur réflexion la dimension humaniste qui lui manque parfois.

Cette démarche doit permettre de rendre le sport plus crédible qu'il ne l'est actuellement et, surtout, de faire reconnaître sa valeur auprès du grand public, un public qui, lorsqu'il n'est pas spécialisé, ne perçoit souvent que ses images négatives et ses bavures. Or, parmi ces gens se trouvent de nombreux hommes politiques, de nombreux dirigeants, des membres des autorités dont dépend la place qu'occupe actuellement le sport dans notre société.

Une place que certains trouvent privilégiée, mais dont la caractéristique est surtout la fragilité.

J'en veux pour preuve les luttes qu'il faut mener pour sauver, en ce qui le concerne, ce qui a été patiemment élaboré pendant des décennies.

Comment peut-on, parallèlement à la recherche de solutions aux problèmes de la jeunesse, envisager de supprimer les subventions qui rendent possible l'organisation du sport, des subventions qui sont donc destinées aux jeunes?

Comment se peut-il que, à une époque où chacun reconnaît la nécessité d'un équilibre entre le corps et l'esprit, où chacun connaît l'interaction qui existe entre les différentes composantes de l'être humain, l'éducation physique à l'école, qui ne représente en moyenne que 10 pour cent de l'horaire d'un élève, soit encore contestée en maints endroits?

En fait, le sport doit constituer l'un des piliers d'une politique réaliste en faveur de la jeunesse. Et ceci non seulement dans les textes et la propagande électorale, mais d'une manière profonde et tangible.

Lorsque les autorités politiques l'auront compris et admis, le soutien au sport ne sera plus remis fondamentalement en question chaque fois que l'on traversera des difficultés financières et il ne sera plus considéré comme un luxe toléré quand tout va bien. Lorsqu'elle ne sera plus absorbée par des actions défensives, l'énergie des dirigeants sportifs sera mieux en mesure d'être créative et le sport jouera également mieux son rôle éducatif.

Pour conclure, je pose à nouveau la question de savoir «comment insérer le sport dans une politique de la jeunesse»? La réponse me permettra de faire la synthèse.

Le monde sportif, tout en poursuivant les actions inestimables qu'il mène depuis des décennies, tout en conservant cette vigueur et cette santé qui caractérisent une grande partie de ses activités – celles que l'on perçoit le moins – doit sortir de sa tour d'ivoire, corriger ses erreurs, combler ses lacunes, élargir ses horizons, mieux informer. Chacun dans son milieu et à son niveau, si modeste soit-il, peut contribuer à rendre le sport plus ouvert et plus crédible, pour autant qu'il ait le courage et la volonté de ne pas se complaire dans une autosatisfaction facile et figée.

Les autorités et, d'une manière générale, les hommes politiques doivent, quant à eux, soutenir le sport avec détermination et au-delà des promesses électorales, afin qu'il s'intègre mieux à la société et plus particulièrement au système éducatif. C'est à ces conditions que le sport s'inscrira véritablement dans une politique de la jeunesse, politique destinée à rapprocher et non à séparer. ■